

1. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

1.1 Formation théorique

Les enseignements sont organisés en **2 semestres (MED3-S1 et MED3-S2) de 12 à 14 semaines**, sanctionnés chacun par un examen.

La formation comprend **des unités d'Enseignements Thématiques (ET), des unités d'Enseignements Intégrés (EI), des unités d'enseignement clinique, des unités d'Enseignements à Choix Libres (ECL) et des Enseignements Dirigés (ED).**

Les **ET** sont dispensées au MED3-S1 et au MED3-S2. L'unité d'enseignement « Initiation au Raisonnement Clinique » est dispensée au MED3-S1. Les unités d'enseignement « Génétique médicale », « Biopathologie tissulaire », « Consolidation du Raisonnement Clinique » et « Lecture Critique d'Article » sont dispensées au MED3-S2. L'unité d'enseignement « Anglais » est dispensée aux MED3-S1 et MED3-S2.

Les **EI** sont organisés en ½ journées thématiques mêlant des enseignements fondamentaux à l'enseignement de la séméiologie. Les unités d'enseignement « Appareil digestif », « Appareil respiratoire », « Revêtement cutané », « Rein et voies urinaires-Appareil génital masculin » sont dispensées au MED3-S1. Les unités d'enseignement « Système neurosensoriel et psychiatrie », « Nutrition », « Tissu sanguin » et « Immunopathologie-Immunointervention » sont dispensées MED3-S2. Les UE cliniques « Cardiovasculaire » et « Orthopédie - Rhumatologie » sont dispensées au MED3-S2

Les **ECL** (Cf. site internet de la faculté/moodle) et les **ED** sont répartis sur les 2 semestres. Une UE théorique de **Master 1** peut valider un ECL.

Les cours magistraux de MED3 se déroulent principalement dans **les Amphithéâtres 6 et 7** au pôle formation de la Faculté de Médecine.

Les séances **d'Initiation au Raisonnement Clinique (MED3-S1) et de Consolidation du Raisonnement Clinique (MED3-S2)** ont lieu **au pôle formation** et sont organisées sous forme de séances interactives de 1h45, une fois par semaine, le mardi de 18h15 à 20h00. Les étudiants sont répartis en groupes, sous la responsabilité de moniteurs de clinique et de conférenciers. La présence des étudiants aux séances est **obligatoire**.

1.2 Formation pratique

1.2.1 Stage clinique d'initiation aux fonctions hospitalières

Des stages cliniques d'initiation aux fonctions hospitalières sont dispensés **au MED3-S1 et au MED3-S2** sous la responsabilité des chefs de service. Chaque étudiant bénéficie d'un **stage temps plein (toute la journée) de 8 jours au MED3-S1 et de deux semaines distinctes de 5 jours au MED3-S2**. Ces stages sont organisés sur le centre hospitalo-universitaire et les centres hospitaliers périphériques de la région Hauts de France. Ils sont **obligatoires**.

1.2.2 Séances d'apprentissage aux gestes « PRESAGE »

Des séances d'apprentissage aux gestes sont dispensées au cours **des MED3-S1 et MED3-S2 au pôle recherche** de la Faculté de Médecine. La présence des étudiants à PRESAGE est **obligatoire**.

Les séances (de 1h30 à 2h chacune) d'enseignement d'apprentissage des gestes techniques sont organisées et dispensées selon un calendrier programmé.

1.2.3 UE COMPETENCE - Raisonement clinique

Des séances sont dispensées au **pôle formation** de la Faculté de Médecine au **MED3-S1**.
La présence des étudiants aux séances est **obligatoire**.

1.3 Service sanitaire

Le décret du 12 juin 2018 impose un service sanitaire pour les étudiants en 3^{ème} année de médecine à partir de la rentrée universitaire 2018-2019. L'objectif de ce service sanitaire est **d'initier les étudiants aux enjeux de la prévention primaire** puis de permettre **la réalisation d'actions concrètes de prévention primaire** en luttant contre les inégalités sociales et territoriales d'accès à la santé et en favorisant l'interprofessionnalité.

Plusieurs thématiques ont été retenues :

- Santé mentale
- Santé sexuelle, sexualité, contraception
- Addictions
- Santé et environnement
- Ecole du dos
- Gestes qui sauvent
- Vaccinations
- Hygiène bucco-dentaire
- Alimentation, activité physique
- Mort subite
- Hôpital des nounours
- Sommeil

Le service sanitaire sera effectué auprès du **public des établissements scolaires** : écoles primaires, collèges, lycées **de la région Nord-Pas de Calais et de certaines entreprises**.

Il comprend des journées de formation, de préparation et d'intervention sur le terrain ainsi que d'un jour de retour d'expérience.

1- Au 1^{er} semestre :

- **Formation commune à la santé publique et à l'animation de groupes** le Vendredi 30 septembre 2022
- **Formations thématiques** les vendredis 18 et 25 Novembre et 2 Décembre 2022

2- Au 2^{ème} semestre :

- **Actions sur le terrain** les vendredis 6 (prise de contact), 8, 17, 18 et 24 mars et le 7 avril 2023
- **Préparations des actions de terrain** : les vendredis 13 et 27 janvier 2023
- **Retour d'expérience** le vendredi 5 mai 2023

1.4 CORRESPONDANTS DE DISCIPLINES

ENSEIGNEMENTS THEMATIQUES	
ANGLAIS	Professeur E. KIPNIS
BIOPATHOLOGIE TISSULAIRE	Professeur X. LEROY
CONSOLIDATION DU RAISONNEMENT CLINIQUE	Docteur G. LEFEVRE
GENETIQUE	Professeur F. PETIT
INITIATION AU RAISONNEMENT CLINIQUE	Docteur O. LE ROUZIC
LECTURE CRITIQUE D'ARTICLE	Professeur F. RICHARD
ENSEIGNEMENTS INTEGRES	
APPAREIL DIGESTIF	Professeur G. PIESEN
APPAREIL RESPIRATOIRE	Professeur A. SCHERPEREEL Docteur O. LE ROUZIC
REIN-VOIES URINAIRES-APPAREIL GENITAL MASCULIN	Professeur F. GLOWACKI Professeur A. VILLERS
REVETEMENT CUTANE	Professeur D. STAUMONT Professeur L. MORTIER
NUTRITION	Professeur D. SEGUY
TISSU SANGUIN	Professeur S. SUSEN Docteur A. RAUCH
IMMUNOPATHOLOGIE ET IMMUNOINTERVENTION	Professeur M. LABALETTE

SYSTEME NEURO SENSORIEL ET PSYCHIATRIE	Professeur P. DERAMBURE
ENSEIGNEMENT CLINIQUE	
UE CARDIO-VASCULAIRE	Professeur N. LAMBLIN
UE ORTHOPEDIE - RHUMATOLOGIE	Professeur B. CORTET Professeur H. MIGAUD
ENSEIGNEMENTS DIRIGES	
ANGLAIS	Professeur E. KIPNIS
GENETIQUE	Professeur F. PETIT
HISTOLOGIE	Docteur A. SHARIF
HEMATOLOGIE	Professeur C. PREUDHOMME
PHARMACOLOGIE	Docteur T. OUK
ENSEIGNEMENTS A CHOIX LIBRES	
VIROLOGIE MEDICALE	Professeur D. HOBER
EVALUATION ECONOMIQUE EN SANTE	Docteur B. DERVAUX
MEDECINE MILITAIRE	Docteur S. DALMAS Docteur LEMAHIEU
GREC MEDICAL ET HISTOIRE DE LA MEDECINE	Professeur M. HECQUET
LATIN MEDICAL ET HISTOIRE DE LA MEDECINE	Professeur M. HECQUET
LE MEDECIN, ACTEUR ECONOMIQUE DU SYSTEME DE SANTE	Docteur B. DERVAUX
IMAGERIE FONCTIONNELLE ET METABOLIQUE	Professeur D. HUGLO
MUSIQUE ET MEDECINE	Professeur A. DRIZENKO

PARASITOLOGIE- MYCOLOGIE	Professeur B. SENDID
SPORT ET MEDECINE	Monsieur CARLIER
TUTORAT DE SOUTIEN EN PASS/LAS	Professeur D. HUGLO
TUTORAT DE DISSECTION	Professeur X. DEMONDION
ENGAGEMENT CITOYEN	Professeur S. AUBERT
MASTER 1	Professeur K. DUJARDIN Docteur C. COUTURIER
ANGLAIS	Professeur E. KIPNIS

2. MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

Année universitaire 2022-23

2.1 DISPOSITIONS GENERALES

L'année de MED3 est divisée en deux semestres MED3-S1 et MED3-S2 qui font l'objet d'une validation **séparée**.

La validation d'un semestre repose sur la validation séparée de la formation théorique et de la formation pratique délivrées à chaque semestre.

Le déroulement des épreuves de contrôle des connaissances théoriques en **première session** fait donc l'objet de **deux périodes** par an, l'une à l'issue du MED3-S1 en novembre 2022 - janvier 2023 et l'autre à l'issue du MED3-S2 en mai/juin 2023. La seconde session de **rattrapage** a lieu en **une seule période** (pour MED3-S1 et MED3-S2) en août/septembre 2023.

En aucun cas, un étudiant ne peut bénéficier de plus de deux sessions par unité d'enseignement (UE) par année d'inscription.

Un étudiant est autorisé à passer en 4^{ème} année, dès lors que les semestres MED3-S1 et MED3-S2 sont validés, aucune dette n'est possible.

En revanche, à l'issue de la session de rattrapage un étudiant ajourné amené à redoubler le MED3 peut conserver le bénéfice d'un semestre validé (MED3-S1 ou MED3-S2) et du Passeport de Séméiologie clinique MED3 portant sur les EI du MED3-S1 et/ou MED3-S2 selon le principe de la capitalisation ; cependant, les UE précédemment validées d'un semestre non validé ne peuvent pas être capitalisées.

Les UE du **MED3-S1** comprennent **2 UE** théoriques de type enseignements thématiques (ou ET), **4 UE** théoriques de type enseignement intégré (ou EI), **1 UE** théorique de type enseignement à choix libre (ou ECL), soit un total de **7 UE** théoriques.

Les UE du **MED3-S2** comprennent **5 UE** théoriques de type enseignements thématiques (ou ET), **2 UE** théoriques cliniques, **4 UE** théoriques de type enseignement intégré (ou EI), **1 UE** théorique de type ECL, soit un total de **12 UE** théoriques.

Des séances d'enseignement d'apprentissage des gestes « **PRESAGE** » se déroulent pendant le MED3-S1 et le MED3-S2 et la présence des étudiants y est **OBLIGATOIRE**.

L'**UE de Compétence - Raisonnement clinique de MED3** se déroule en deux parties indépendantes sur le MED3-S1 et le MED3-S2 et doit être **IMPERATIVEMENT** validée pour le passage en année supérieure.

L'**UE Stage de MED3** se déroule pendant le MED3-S1 et le MED3-S2 et doit être **IMPERATIVEMENT** validée pour le passage en année supérieure.

En cas de redoublement des deux semestres du MED3, l'étudiant ne peut pas conserver le bénéfice de la validation de Présage, de ses stages hospitaliers et de l'UE Compétence.

En cas de redoublement avec invalidation du MED3-S1 et validation du MED3-S2, l'étudiant ne peut pas conserver le bénéfice de la validation de son stage et de l'UE Compétence du S1 mais conserve le bénéfice de la validation de Présage.

En cas de redoublement avec validation du MED3-S1 et invalidation du MED3-S2, l'étudiant ne peut pas conserver le bénéfice de la validation de son stage et de l'UE Compétence du MED3-S2 mais conserve le bénéfice de la validation de Présage.

2.2 NATURE ET DEROULEMENT DES EXAMENS

Les épreuves peuvent porter sur l'enseignement donné en cours, sur l'enseignement donné en ED/TP ainsi que sur le programme de l'EDN pour les UE et les EI concernés.

Les épreuves peuvent comporter des Questions à Réponse Multiple (QRM), des Questions à Réponse Unique (QRU), des Questions à Réponse Ouverte Courte (QROC), des Key Feature Problem (KFP), des zones à pointer, des schémas à annoter et des questions rédactionnelles, ainsi que toute autre modalité docimologique envisageable à l'EDN. Ces modalités peuvent être proposées dans le cadre de dossier clinique (DC), de dossier progressif (DP) ou de questions isolées (QI).

Les épreuves peuvent se dérouler sur **format papier** ou sur **tablettes numériques**, lors d'un **contrôle continu** et/ou d'un **examen terminal**.

Les étudiants ne sont pas autorisés à quitter la salle d'examen avant la fin de l'épreuve et le ramassage des grilles ou copies ou tablette numérique.

2.1.1 Règlement des examens sur tablettes



Bureau des examens

Règlement des examens sur tablettes

Il est **IMPERATIF** que vous vous présentiez devant votre salle, **30 minutes avant l'horaire de démarrage de l'examen**. **La fermeture des portes s'effectuera 10 minutes avant le démarrage.**

La répartition par salle est disponible préalablement sur Moodle. Vous devez vérifier que vous êtes bien sur les listes.

Les recommandations seront déposées sur votre table le **1^{er} jour des examens**, merci d'en prendre à nouveau connaissance.

TOUT ETUDIANT PRIS EN FLAGRANT DELIT DE FRAUDE OU QUITTERA UN DEVERROUILLAGE DE L'IPAD SERA TRADUIT EN CONSEIL DE DISCIPLINE LA SANCTION PEUT ALLER JUSQU'À L'EXCLUSION DEFINITIVE DES FACULTÉS

Art. R. 811-11 Code de l'Éducation

Décret n° 2020-785 du 26 juin 2020 relatif à la procédure disciplinaire dans les établissements publics d'enseignement supérieur

Vous devez avoir votre carte d'étudiant ou une pièce d'identité sur vous.

Vous devez avoir connaissance de votre identifiant et mot de passe LILLE. Dans le cas contraire, vous ne pourrez accéder à la plateforme des examens.

RAPPEL :

Les téléphones portables **doivent être ÉTEINTS** avant l'entrée en salle d'examen. Ils seront placés, ainsi que **tous vos appareils électroniques ou documents, dans vos sacs, cartables ou porte-documents qui, FERMES**, seront déposés près du bureau des surveillants ou au fond de la salle.

TOUT ETUDIANT PORTEUR D'UN TELEPHONE PORTABLE OU APPAREIL ELECTRONIQUE EST SUSPECT DE FRAUDE.

A la fin de l'épreuve, assurez-vous que l'IPAD sur lequel vous avez composé est bien sur votre table.

VOUS NE SEREZ AUTORISÉ(E) À QUITTER LA SALLE QU'AU SIGNAL DU RESPONSABLE DES EXAMENS. LA SORTIE SE FERA RANGÉE PAR RANGÉE.

Aucune nourriture ou boisson ne doit être déposée sur votre table. Les bouteilles d'eau sont autorisées au sol

Le Vice-doyen Formation
Patrick RUEEERT

2.1.2. Souveraineté du jury

Aucune épreuve complémentaire, aucun « oral de rattrapage » ne peut permettre de relever une note d'examen validée par un jury. Une note ne peut être modifiée que dans un seul cas : la mise en évidence, clairement démontrée et vérifiée, d'une **erreur matérielle** qui a pu éventuellement desservir l'étudiant. Nul correcteur n'est tenu d'indiquer le détail des points obtenus en annotant la copie d'un candidat ni de fournir le corrigé d'une épreuve.

Un étudiant peut toujours solliciter d'un enseignant qu'il lui explique les raisons d'une mauvaise note et qu'il lui apporte, par écrit ou à l'occasion d'un entretien, des informations utiles et des conseils pédagogiques.

2.3 CALENDRIER

Le contrôle des connaissances s'effectue ainsi :

2.3.1 MED3-S1

1^{ère} session de novembre 2022 - janvier 2023 et session de rattrapage d'août/septembre 2023 :

Enseignements thématiques

- ET Anglais - première partie
- ET IRC

Enseignements intégrés

- EI Appareil digestif
- EI Appareil respiratoire
- EI Rein et voies urinaires - Appareil génital masculin
- EI Revêtement cutané

Enseignements à choix libre (cf. site internet de la Faculté de Médecine/Moodle)

- ECL n°1

Passeport de Sémiologie Clinique MED3 portant sur les 4 EI du MED3-S1

- Partie 1 : Appareil Digestif et Appareil Respiratoire
- Partie 2 : Revêtement cutané et Rein – Voies Urinaires – Appareil génital masculin

La présence aux séances d'**IRC** et d'**UE compétence** est **obligatoire**. Toute absence doit être dûment justifiée, certificat médical ou cas de force majeure, avant la fin de la période d'enseignement soit le 16/12/2022.

2.3.2 MED3-S2

1^{ème} session de mai/juin 2023 et session de rattrapage d'août/septembre 2023 :

Enseignements thématiques

- ET Biopathologie Tissulaire
- ET Anglais - deuxième partie
- ET CRC
- ET Génétique
- ET LCA

Enseignements intégrés

- EI Nutrition
- EI Hématologie
- EI Immunologie
- EI Système neurosensoriel et psychiatrie

Enseignement clinique

- UE Cardiovasculaire
- UE Orthopédie - Rhumatologie

Enseignements à choix libre (cf. site de la Faculté de Médecine)

- ECL n°2

Passeport de Séméiologie Clinique MED3 portant sur l'EI Neurosensoriel - Psychiatrie et l'EI Tissu sanguin

La présence aux séances de **CRC**, d'**UE Compétence** et d'apprentissage par problème (**APP**) de l'**UE de Biopathologie tissulaire** est **OBLIGATOIRE**.

Toute absence doit être dûment justifiée, certificat médical ou cas de force majeure, avant la fin de la période d'enseignement soit le 05/05/2022.

UE compétence – Raisonnement clinique

La validation de l'UE repose **sur un examen oral**. Cet examen oral se déroulera à l'issue de la dernière période de stage (juin 2023). Il reposera sur la présentation par l'étudiant de traces portant sur le raisonnement clinique et sur la communication rédigées en stage hospitalier, suivie d'un entretien avec les examinateurs (6 minutes de présentation suivie de 6 minutes de questions, par trace présentée).

2.4 MODALITES DE VALIDATION DU MED3

2.4.1 FORMATION THEORIQUE

2.4.1.1 MED3-S1

- *En première session*

La validation du semestre impose d'obtenir :

- la **moyenne générale** ($> \text{ou} = 10/20$) en prenant en compte la totalité des **7 notes des 7 UE théoriques** pour un total de 30 coefficients de pondération, soit une note **$> \text{ou} = 300/600$** points

- **ET** la validation le Passeport de Séméiologie clinique MED3 portant les 4 EI.

La note à une UE donnée peut selon le cas comporter une note de QRM, de QRU, de QROC, de KFP, de QR lors de DC, de DP ou de QI,

ou une note de contrôle continu **selon les dispositions propres à chaque UE**.

La validation impose de n'avoir aucune note éliminatoire pour aucun des EI « Appareil digestif », « Appareil respiratoire » et « Revêtement cutané ». Une **note $< 8/20$ est éliminatoire pour un EI**.

L'EI Rein et voies urinaires – Appareil génital masculin ne comporte pas de note éliminatoire.

La validation globale du **Passeport de Séméiologie clinique MED3 portant sur les 4 EI** du MED3-S1 impose d'avoir réussi à répondre à **au moins 36 QRU sur 40**.

Le Passeport de Séméiologie clinique MED3 est divisé en deux parties (partie 1 portant sur les EI appareil respiratoire et appareil digestif ; partie 2 portant sur les EI revêtement cutané et rein-voies urinaires-appareil génital masculin) dont la validation respective impose d'avoir au moins 18/20 QRU exacts. Cependant, les deux parties sont compensables entre elles pour obtenir la validation globale la totalité du Passeport (au moins 36/40 QRU exacts). Deux épreuves pour chaque partie du Passeport de Séméiologie clinique MED3 sont proposées aux étudiants. Ces deux épreuves sont dispensées à au moins 15 jours d'intervalle. La note la plus élevée des deux épreuves est conservée en vue de la délibération.

En cas de non validation globale du Passeport (< 36/40), il est possible de ne repasser en seconde session que la partie non validée (<18/20). Si à l'issue de ces deux épreuves, le passeport de Séméiologie clinique MED3 n'est pas validé (< 36/40 QRU exacts), l'étudiant est ajourné et doit repasser en session de rattrapage.

La validation impose de n'avoir aucune note éliminatoire pour aucun des 2 ET, ni pour l'ECL.

Une note < 7/20 est éliminatoire, quel que soit le coefficient appliqué à l'ET ou à l'ECL.

La note de l'ET "IRC" sera pondérée au MED3-S1 -uniquement en 1^{ère} session- en fonction de l'absentéisme, selon le barème suivant : à compter de la 2^{ème} absence injustifiée pour le semestre, une pénalité de 0,5 point sur 20 est appliquée à la note de l'ET (réduction maximale de 1,5 point sur 20 pour l'ET en cas d'absences multiples).

- *En seconde session*

L'étudiant ajourné en première session doit repasser en seconde session toutes les épreuves des UE où il a obtenu une note < 10/20. Les notes des épreuves repassées en seconde session se substituent à celles de la première session.

Le Passeport de Séméiologie clinique de MED3 portant sur les 4 EI ne fait l'objet que d'une épreuve par partie en seconde session.

La validation du semestre repose alors sur les mêmes règles qu'en première session (moyenne générale > ou = 10/20 sans note < 8/20 aux EI et sans note <7/20 aux ET et à l'ECL, Passeport de Séméiologie clinique des 4 EI avec au moins 36/40 QRU exacts).

En cas de redoublement, la validation du Passeport de Séméiologie clinique de MED3 portant sur les 4 EI du MED3-S1 (obtention d'au moins 36/40 QRU exacts) reste acquise. La validation globale de cet enseignement est capitalisable (*conseil de fac du 09 Mars 2021*).

Si la note d'UE comporte une note de contrôle continu issue des ED, alors cette note ne fait pas l'objet d'un rattrapage en seconde session, c'est la note de contrôle continu de première session qui est réutilisée dans le calcul de la note globale de seconde session.

2.4.1.2 MED3-S2

- *En première session*

Les enseignements théoriques sont répartis en deux modules de validation indépendante.

Le module 1 rassemble les **4 EI** et les **2 UE cliniques**

Le module 2 rassemble les **5 ET** et l'**ECL**.

La validation du semestre impose d'obtenir :

- la **moyenne générale** (> ou = 10/20) à **chaque module** prenant en compte la totalité des **5 notes des 6 UE théoriques** constituant chaque module pour un total de 21 coefficients de pondération, soit une note > ou = à **210/420** points pour le module 1, et pour un total de 8 coefficients de pondération, soit une note > ou = à **80/160** points pour le module 2

- **ET** la validation du Passeport de Séméiologie clinique MED3 portant sur les EI Neurosensoriel-Psychiatrie et Tissu sanguin.

La note à une UE donnée peut selon le cas comporter une note de QRM, de QRU, de QROC, de KFP, de zones à pointer, de schéma à annoter, de QR lors de DC, de DP ou de QI, ou une note de contrôle continu **selon les dispositions propres à chaque UE.**

La validation impose de n'avoir aucune note éliminatoire pour aucun des 4 EI, des 5 ET et pour l'ECL. Une note < 7/20 est éliminatoire pour un EI, un ET ou pour l'ECL. Les deux UE cliniques ne comportent pas de note éliminatoire.

D'autre part, la validation du **Passeport de Séméiologie clinique MED3 portant sur les EI Neurosensoriel-Psychiatrie et Tissu sanguin** impose d'avoir réussi à répondre **à au moins 13 QRU sur 15.** Deux épreuves du Passeport de Séméiologie clinique MED3 sont proposées aux étudiants. Ces deux épreuves sont dispensées à au moins 15 jours d'intervalle. La note la plus élevée des deux épreuves est conservée en vue de la délibération. Si à l'issue de ces deux épreuves, le Passeport de Séméiologie clinique MED3 n'est pas validé (< 13/15 QRU exacts), l'étudiant est ajourné et doit repasser en session de rattrapage.

Par ailleurs, **la note de l'ET "CRC" sera pondérée au S2 -uniquement en 1^{ère} session- en fonction de l'absentéisme**, selon le barème suivant : à compter de la 2^{ème} absence injustifiée pour le semestre, une pénalité de 0,5 point sur 20 est appliquée à la note de l'ET (réduction maximale de 1,5 point sur 20 pour l'ET en cas d'absences multiples).

- *En seconde session*

L'étudiant ajourné en première session pour les modules 1 et/ou 2 doit repasser en seconde session toutes les épreuves des UE où il a obtenu une note < 10/20 au sein d'un même module. Les autres UE où les notes sont > ou = 10/20 sont capitalisées pour la seconde session. Le Passeport de Séméiologie clinique de MED3 ne fait l'objet que d'une seule épreuve en seconde session. Les notes des épreuves repassées en seconde session se substituent à celles de la première session.

La validation du semestre repose alors sur les mêmes règles qu'en première session (moyenne générale > ou = 10/20 pour chaque module, sans note < 7/20 aux EI, aux ET et à l'ECL).

Si la note d'UE comporte une note de contrôle continu issue des ED, alors cette note ne fait pas l'objet d'un rattrapage en seconde session, c'est la note de contrôle continu de première session qui est réutilisée dans le calcul de la note globale de seconde session.

En cas de redoublement, la validation du Passeport de Séméiologie clinique de MED3 portant sur les EI Neurosensoriel/Psychiatrie et Tissu sanguin (obtention d'au moins 13/15 QRU exacts) reste acquise. La validation de cet enseignement est capitalisable (*conseil de fac du 9 Mars 2021*).

Le passage dans l'année supérieure est conditionné par la validation de l'éventuelle dette du Passeport de Séméiologie Clinique MED2 (*conseil de fac du 26 juin 2019*).

2.4.2 FORMATION PRATIQUE

- *Stages cliniques d'initiation aux fonctions hospitalières (cf. livret stages-présage)*

Les stages cliniques d'initiation aux fonctions hospitalières est **OBLIGATOIRE**.

La validation des stages est effectuée par le chef de service ou le tuteur par l'intermédiaire de la fiche d'évaluation. La fiche d'évaluation sera remise à chaque étudiant en début d'année. L'étudiant est responsable de sa fiche d'évaluation et de son retour au secrétariat de MED3.

En cas d'absence non justifiée à un stage clinique d'initiation aux fonctions hospitalières, **un stage obligatoire de rattrapage sera imposé.**

Le passage en année supérieure est conditionné par la validation des stages.

- *PRESAGE (cf. livret stages-présage)*

La présence des étudiants à toutes les séances d'apprentissage des gestes est **OBLIGATOIRE**.

Toute absence injustifiée sera pénalisée et entraînera, par absence injustifiée, la perte de 1 point sur 20 sur la moyenne générale du MED3-S1 ou la perte de 0,5 point sur 20 sur la moyenne générale de chaque module du MED3-S2 (1^{ère} session uniquement).

- *UE COMPETENCE Raisonement clinique*

La validation de l'UE Compétence est semestrielle et indépendante des autres UE.

Pour le MED3-S1, la validation repose sur la présence obligatoire aux séances.

Pour le MED3-S2, la validation repose sur une note d'examen oral égale ou > 10/20. En cas de note d'oral < 10/20, l'étudiant est ajourné et devra passer un oral de rattrapage en seconde session selon les mêmes modalités qu'en première session.

Toute absence injustifiée aux séances du MED3-S1 sera pénalisée et entraînera, par absence injustifiée, la perte de 0,5 point sur 20 sur la moyenne générale du MED3-S1 (1^{ère} session uniquement).

2.4.3 SERVICE SANITAIRE

Le service sanitaire est **OBLIGATOIRE**.

Le passage en année supérieure est conditionné par la validation du service sanitaire.

La validation du service sanitaire par un étudiant doublant et plus reste acquise.

2.5 COEFFICIENTS

COEFFICIENTS MED3-S1						
<i>Unités d'Enseignement</i>	<i>Période</i>	<i>Type d'examen</i>	<i>Durée</i>	<i>ECTS</i>	<i>Coefficient</i>	<i>Points</i>
EI Appareil Digestif	Nov. 2022	QROC	1h30	6	7	/140 pts
EI Appareil Respiratoire	Nov. 2022	QROC	1h30	6	7	/140 pts
EI Rein et voies Urinaires - Appareil Génital Masculin	Janv. 2023	DP, KFP, QI	2h30	7	7	/140 pts
EI Revêtement cutané	Janv. 2023	QROC	1h15	2	4	/80 pts
ET Anglais-première partie	Janv. 2023	Contrôle continu 50% Ex. final QRM 50%	0h45	1	1	/20 pts
ET IRC	Janv. 2023	DC, QI	1h	1	1	/20 pts
ECL n° 1 ou Master	Janv. 2023	Se reporter à « Moodle »		2	3	/60 pts
TOTAL						/600 pts
UE Compétence –Raisonnement clinique				1	-	-
UE Stage hospitalier	Oct. 2022			1	-	-
Présage	Oct. 2022			1	-	-
Passeport Séméiologie MED3 - Appareil Digestif - Appareil Respiratoire - Revêtement cutané - Appareil Uro Néphrologie	Nov. 2022 Janv. 2023	20 QRU 20 QRU	0h40 0h40	1	-	VAL si > 35/40 QRU

COEFFICIENTS MED 3-S2						
<i>Unités d'Enseignement</i>	<i>Période</i>	<i>Type d'examen possible</i>	<i>Durée</i>	<i>ECTS</i>	<i>Coefficient</i>	<i>Points</i>
MODULE 1						
EI Nutrition	Mai-Juin 2023	QROC	1h	1	1	/20 pts
EI Tissu Sanguin	Mai-Juin 2023	QROC	1h	1	1	/20 pts
EI Immunopathologie et Im-muno-intervention	Mai-Juin 2023	QROC	1h	1	1	/20 pts
EI Système Neurosensoriel et Psychiatrie	Mai-Juin 2023	QROC	2h	6	6	/120 pts
UE Cardio-vasculaire	Mai-Juin 2023	DP, KFP, QI	2h30	5	6	/120 pts
UE Orthopédie – Rhumatologie	Mai-Juin 2023	DP, KFP, QI	2h30	5	6	/120 pts
Sous-total						/420 pts
MODULE 2						
ET Biopathologie Tissulaire	Mai-Juin 2023	DP, KFP, QI	1h30	1	1	/20 pts
ET Génétique	Mai-Juin 2023	QI	0h40	1	1	/20 pts
ET Anglais – 2° partie	Mai-Juin 2023	Contrôle continu (5pts) Ex. final : QROC (10pts), QR (5pts)	2h	1	1	/20 pts
ET CRC	Mai-Juin 2023	DP (60%), QI (40%)	1h	1	1	/20 pts
ET LCA		Contrôle continu		1	1	/20 pts
ECL n°2 ou Master	Mai-Juin 2023	Se reporter à « Moodle »		2	3	/60 pts
Sous-total						/160 pts
UE Compétence – Raisonnement clinique	Juin 2023	Examen oral	12min par trace	1	1	/20 pts
UE Stage Hospitalier	Fév.-Juin 2023			1	-	-
Présage	Fév.-Juin 2023			1		
TOTAL						600 pts

Passeport Séméiologie clinique	Mai-Juin 2022	15 QRU	0h40	1	-	VAL si >12/15 QRU
--------------------------------	---------------	--------	------	---	---	-------------------------